

Pour plus de contenu, connectez-vous !

Exposition des boissons non alcoolisées

Vous devez présenter un étalage de boissons sans alcool mises en vente dans l'établissement.

L'étalage doit être séparé de celui des autres boissons.

Il doit être visible à l'intérieur par les consommateurs.

Il doit présenter au moins 10 bouteilles avec un exemplaire de chacune des boissons suivantes :

- Jus de fruits ou de légumes
- Boisson gazeuse au jus de fruits
- Soda
- Limonade
- Sirop
- Eau minérale (gazeuse ou non)
- Eau ordinaire gazéifiée artificiellement ou non

Pour les *happy hours*, la publicité sur les prix doit être la même pour les boissons alcoolisées ou non.

Bien pensé à renouveler les boissons avant la date de péremption

Revision #2

Created 9 April 2024 07:02:57 by Maxime Jouve

Updated 17 April 2024 14:54:55 by Maxime Jouve